



LE HANDICAP ET LA DIVERSITÉ, nouvelles opportunités pour les entreprises



TRANSFORMER LE HANDICAP EN ENTREPRISE EN VÉRITABLE OPPORTUNITÉ

Aujourd'hui, constate Guy Tisserant, de nombreuses entreprises n'entrent encore dans le sujet par la seule obligation d'emploi de collaborateurs en situation de handicap. Notre rôle est donc de leur démontrer concrètement que cet état d'esprit n'est pas garant d'une stratégie d'emploi pérenne. En effet, ajoute-t-il, lorsqu'une entreprise atteint le taux légal de 6% de collaborateurs handicapés, paradoxalement, elle ne bénéficie plus d'autant de moyens pour financer notamment les adaptations de postes ». Un exemple parmi d'autres et qui nécessite plus que jamais de sensibiliser les entreprises aux enjeux qui relèvent de la politique d'emploi des personnes handicapées. « Les entreprises attendent de leurs collaborateurs de plus en plus de flexibilité, note Guy Tisserant, encore faut-il qu'elle témoignent elles-mêmes d'une certaine souplesse. Comment ? En mettant en œuvre un management équitable, ce qui passe par des actions de RSE, une innovation commerciale (certains appels d'offres par exemple exigent de ceux qui y répondent qu'ils souscrivent à des engagements RSE). De plus, avec l'allongement de la durée du travail, beaucoup d'employeurs vont se retrouver face à des collaborateurs en situation de handicap. L'emploi des séniors est aussi à envisager sous l'angle du handicap et donc à anticiper. Il est important d'avoir en tête cette formule : les enjeux liés au handicap et à la diversité doivent dépasser de loin la somme des risques subjectifs (liés aux stéréotypes) et objectifs (liés à la réalité de l'impact des personnes handicapées dans le monde professionnel) ». Pionnier dans le concept même de management équitable et compensation raisonnable, TH Conseil participe notamment à la formation des collaborateurs de l'Agefiph.

Et si recruter aujourd'hui un collaborateur en situation de handicap pouvait demain devenir une réelle opportunité RH pour vous ? C'est toute la réflexion sur laquelle le cabinet TH Conseil propose de vous accompagner. Rencontre avec son fondateur, Guy Tisserant.

TH CONSEIL : ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR STRATÉGIE EMPLOI

Conseil, formation, recrutement, tels sont les trois principaux domaines dans lesquels le cabinet TH Conseil intervient auprès des entreprises, qu'il s'agisse de grands groupes ou de PME. Un cabinet dont la création s'inscrit pleinement dans la nouvelle loi sur l'égalité des chances, la diversité et le handicap mais qui est le fruit également d'un parcours personnel. En effet, lui-même handicapé en fauteuil roulant, Guy Tisserant, ingénieur de formation et riche d'une expérience de 20 ans en entreprise, dans l'informatique, a aussi été champion olym-

« L'emploi des séniors est aussi à envisager sous l'angle du handicap et donc à anticiper. »

pique handisport de tennis de table. Un hobby qui lui a donné l'occasion, alors à la tête d'un club handisport de tennis de table, de côtoyer des entreprises à la recherche de financements pour diverses manifestations. « Au cours de mes rencontres, mes interlocuteurs, raconte-t-il, m'ont fait part de leur difficulté à trouver une structure adéquate pour les aider dans leur politique interne de sensibilisation au handicap. C'est sur la base de leurs réflexions mais également sur mon expérience managériale que j'ai donc décidé de créer TH Conseil avec mon épouse, elle aussi en fauteuil roulant ». Aujourd'hui, le cabinet compte 28 collaborateurs et accompagne notamment les grandes entreprises de plus de 750 salariés dans la gestion d'un projet handicap global.

